

daient à Hervey-Junction pour prendre à son arrivée le convoi du Grand-Nord. J'ai vu, je le répète, pareil nombre de personnes ainsi arrêtées à cet endroit; j'ai vu ces mères de famille, avec des bébés dans leurs bras, subir les insultes d'ivrognes appartenant aux équipes de chantiers de bois. Il n'y avait là aucun gardien de la paix pour les protéger. Vous comprenez, sans doute, que beaucoup d'hommes venant des chantiers, se mettent très souvent dans un état qui les rend irresponsables; mais très souvent, aussi, sur deux ou trois cents hommes de chantier, trois ou quatre de ces hommes suffisent dans une circonstance comme celle à laquelle je fais présentement allusion, pour causer un désordre qui fait peu honneur à l'administration d'un chemin de fer, et contre lequel se révolte tout homme ayant pour la femme, ou la mère de famille tout le respect auquel elle a droit. Et puis, savez-vous ce qu'il y avait pour les passagers à Hervey-Junction? Il y avait un wagon à bestiaux, impropre, même, à recevoir des porcs ou d'autres animaux, et telle a été la station du Canadian-Northern depuis, au moins, huit ou dix ans à Hervey-Junction, si je puis en juger par ce que j'ai vu, lors de mes visites dans cette région. Le Canadian-Northern avait là une meilleure station, il y a onze ans; mais elle a été incendiée, et remplacée par un wagon à bestiaux.

C'est là que les femmes, accompagnées de leurs enfants, allaient acheter leurs billets de passage. Vous ne voudriez pas, vous-mêmes, entrer dans une boîte de ce genre pour acheter un porc. Il y a six ou sept ans, je vis 250 ou 300 passagers sur la plate-forme de cette prétendue station. Ces passagers attendaient l'arrivée du convoi. J'entrai dans le bureau du télégraphe et expédiai à la commission des chemins de fer un message lui représentant qu'elle ne remplissait pas son devoir envers le public, et que ce qui se passait à Hervey-Junction était une disgrâce pour la civilisation. J'adressai ce message à un ex-ministre qui était alors l'un des membres de la commission des chemins de fer, c'est-à-dire, à M. Bernier, et mon appel produisit un bon effet. Quelques mois après, en effet, une magnifique station était érigée, ainsi qu'une plate-forme régulière adjoignant la voie ferrée et faite de manière à procurer au trafic les facilités requises. Quand je retournai à cet endroit l'année suivante, la construction de cette

station en bois dur et convenablement peinte, était terminée, et j'essayai d'y entrer; mais on me dit qu'elle n'avait pas été ouverte une seule fois depuis ma visite de l'année précédente.

Tel est l'état de choses qui existe à Hervey-Junction. Cette station n'avait pas été ouverte parce que l'entrepreneur qui l'avait construite, et qui avait fait un ouvrage de première classe, ne pouvait se le faire payer par le ministère des Chemins de fer. Le Canadian-Northern qui a obtenu, l'année dernière, du Parlement fédéral un emprunt de \$45,000,000, reçoit encore ses passagers à Hervey-Junction, dans un vieux wagon impropre même à recevoir des chiens ou des porcs. Je désire que ce fait soit publié dans le monde entier—et je répète ces mots: "impropre à recevoir même des chiens ou des porcs"—et, cependant, cette compagnie de chemin de fer fait un immense trafic en messageries, télégraphie, en transport de bagages, de passagers, etc. J'ose dire qu'à Hervey-Junction il y a plus de trafic rémunérateur pour le Canadian-Northern et le Grand-Tronc-Pacifique qu'à toute autre station située entre Montréal et Québec. Et c'est le district que l'honorable sénateur de Mille-Iles a représenté depuis plusieurs années. Pouvez-vous vous étonner maintenant de son indignation? Vous étonnez-vous, en outre, de l'exposé des faits que je viens de faire? Je ne suis pas, cependant, indigné parce que je puis garder mon sang-froid. J'expose seulement les faits tels qu'ils sont; mais vous ne pouvez vous étonner de l'indignation qu'a manifestée mon honorable ami relativement aux intérêts de ceux qu'il représente. Le Gouvernement n'est-il pas disposé à prendre des mesures pour que les passagers du sexe féminin et leurs enfants soient respectés à la station d'Hervey-Junction? Cette question est bien simple.

Le Gouvernement est-il incapable de remédier à l'état de choses que je viens de signaler? Je m'exprime de manière à être compris. Si je parlais seulement de femmes et des égards qui leur sont dus, quelques-uns, peut-être, ne me comprendraient pas; mais tel est l'état de choses, qui existe à Hervey-Junction, le long du Canadian-Northern et le long du Grand-Tronc-Pacifique. Il ne s'agit pas présentement d'une question de parti politique; mais le devoir du Sénat est de demander au Gouvernement de remédier à cet état de choses. Voilà en bon anglais ce dont il s'agit. Je suis allé à Hervey-Junction pour m'enquérir de cet état de choses; pour m'enquérir